

Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap

2026-2028

*En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées
en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.*

Version finale du 26 novembre 2025



Mot du maire

L'inclusion est une valeur fondamentale qui guide notre action municipale. Aujourd'hui c'est avec engagement et responsabilité que nous déposons notre Plan d'action 2026-2028 à l'égard des personnes en situation de handicap.

Ce plan marque une étape essentielle dans notre volonté de bâtir une municipalité plus juste, plus accessible, et plus solidaire. Il a été élaboré avec le souci d'écouter, de comprendre et de répondre aux réalités vécues par les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs proches.

Principalement, les mesures suivantes seront planifiées : accessibilité des bâtiments, aménagements urbains adaptés, accès à l'emploi, à la culture et aux loisirs.

Ce travail est le fruit d'une concertation étroite avec les acteurs du territoire. Je les remercie chaleureusement pour leur contribution précieuse. Ce plan est un point de départ et il engage la municipalité sur plusieurs années et fera l'objet d'un suivi pour s'assurer de sa mise en œuvre concrète.

Agir pour l'inclusion, c'est agir pour le bien de tous. En rendant notre municipalité plus accessible, plus accueillante et plus équitable, nous la rendons plus forte.

Je vous invite à découvrir ce plan et ensemble, construisons une municipalité où chacun à sa place, sans distinction ni exclusion.

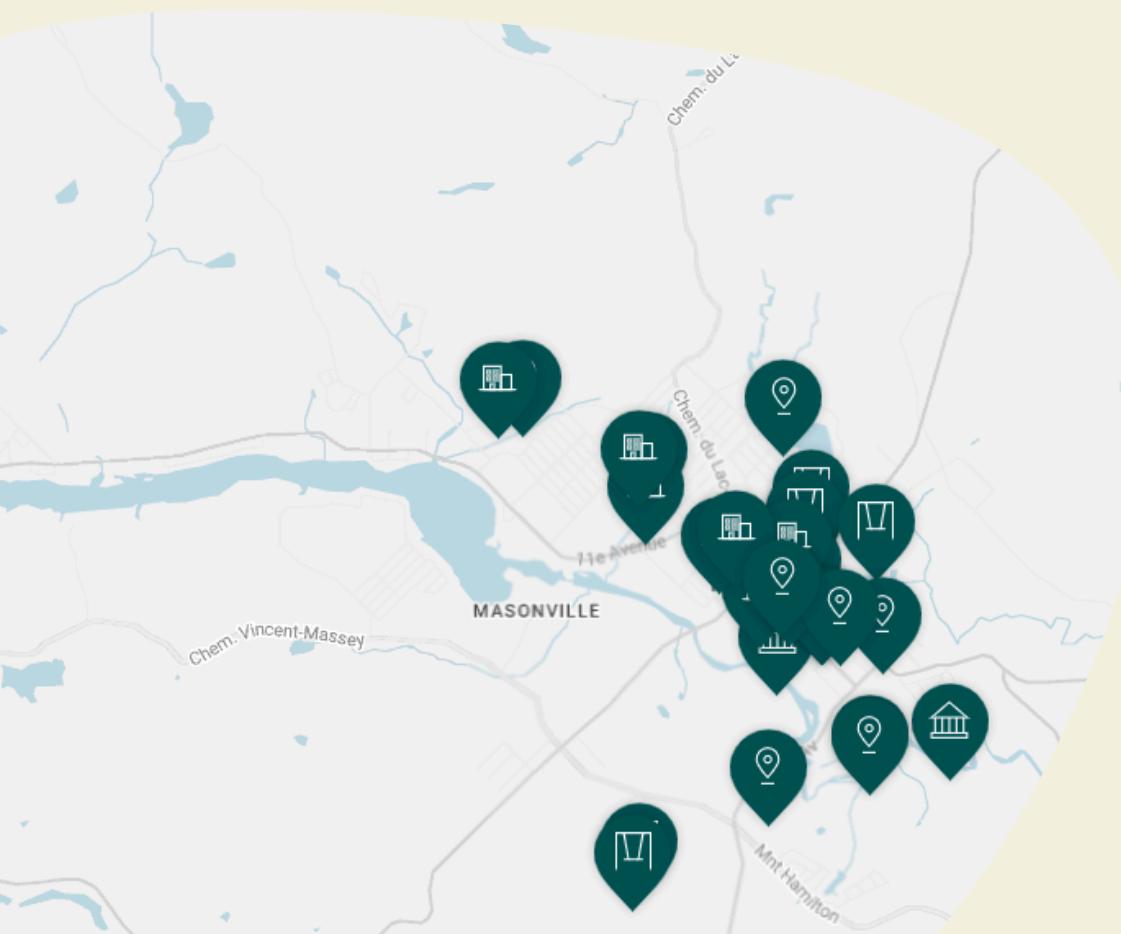
Raymond Rougeau
Maire

Portrait de Rawdon

Portrait général

La Municipalité de Rawdon, forte de sa diversité, constitue la porte d'entrée principale de la MRC de Matawinie, située au cœur de la région de Lanaudière.

Géographiquement localisée à la limite des Basses-Terres du Saint-Laurent et de la chaîne de montagnes des Laurentides dans Lanaudière, la Municipalité de Rawdon offre un environnement naturel riche et un positionnement géographique stratégique – une nature luxuriante à 60 minutes seulement de Montréal. Elle est principalement desservie par la route 125 et bénéficie du fait que les routes 337, 341, 348 convergent vers son centre-ville.



**Population en 2025 : 12 722
Superficie : 197 km²**



Portrait de Rawdon

Enjeux démographiques

Aujourd’hui, 21 % de la population québécoise vit avec une ou plusieurs incapacités (Statistique Canada) et ce taux augmente avec l’âge. De plus, selon les projections de Statistique Québec, près de 29 % de la population de Rawdon aura 65 ans et plus à partir de 2031. Il est donc essentiel d’adapter les services, infrastructures et communications de la Municipalité afin de favoriser la pleine participation sociale de toutes les personnes en situation de handicap.

Services municipaux

La Municipalité compte 12 services municipaux répartis comme suit :

- Cabinet du Maire
- Communications et service à la clientèle
- Direction générale
- Finances
- Greffe
- Loisirs et culture
- Ressources humaines
- Sécurité incendie
- Urbanisme et environnement / Développement durable
- Division hygiène du milieu et des projets d’infrastructures
- Division de la voirie
- Division parcs et espaces verts

Installations municipales

De nombreuses installations municipales, réparties sur le territoire de Rawdon, favorisent l'accès à la culture, aux loisirs et aux activités de plein air pour l'ensemble de la population. Parmi celles-ci figurent :

- La bibliothèque Alice-Quintal
- La plage municipale
- Le parc des Cascades
- Le parc des chutes Dorwin
- De nombreuses installations récréo-sportives

L'ensemble des parcs et installations est présenté sur le site web de la Municipalité :
[Parcs et infrastructures municipales](#)



Groupe de travail pour l'élaboration du plan d'action

Processus et mandat

Le Plan d'action 2026-2028 a été élaboré en collaboration étroite avec les représentants des services municipaux et des organismes communautaires de la région. La Municipalité de Rawdon a bénéficié de l'accompagnement de Kéroul pour la conception de son tout premier plan.

Chaque responsable de service municipal a été consulté individuellement, à raison d'une à deux rencontres, dans le but de les sensibiliser à l'enjeu de l'accessibilité universelle et de travailler ensemble à l'identification des obstacles et des solutions facilitant la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Un comité de suivi, composé de 5 responsables de services municipaux et d'une élue (cf. p8) s'est réuni quatre fois en 2025 ; il a été mis en place afin de :

- Garantir le bon développement du plan d'action;
- Assurer une vision transversale et cohérente à l'échelle de l'ensemble des services de la Municipalité, en adéquation avec ses grandes orientations ;
- Veiller à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des mesures adoptées.

La consultation des personnes en situation de handicap et des représentants d'organismes communautaires s'est déroulée à travers trois rencontres dédiées. La dernière de ces rencontres a permis de réunir l'ensemble des organismes communautaires et les responsables de services ayant un lien direct avec les mesures du plan : responsable du loisir et de la culture, des travaux publics, de la sécurité incendie et des parcs et espaces verts. Ces consultations avaient pour objectif de recueillir les expériences vécues, d'identifier les obstacles rencontrés au quotidien et de proposer des pistes de solutions concrètes pour améliorer l'accessibilité et la qualité de vie des citoyennes et citoyens à Rawdon.

Membres du Comité de travail

Employés municipaux

- Isabelle Ménard, Directrice du service des loisirs et de la culture et responsable du plan d'action
- Anouk Poitras-Guilbeault, Directrice - Communications, Service à la clientèle et Informatique
- Alain Filteau, Responsable division parcs et espaces verts
- Dominic Leclerc, Responsable division infrastructures
- Rémi Racine, Responsable du développement durable

Élu.e

- Stéphanie Labelle, Conseillère municipale

La Municipalité de Rawdon tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et des organismes communautaires qui ont contribué à l'élaboration de ce premier plan d'action.

Personnes et organismes représentant les personnes handicapées consultés

- Gilbert Bourgeois, Membre du Comité Mada
- Lise Demers, Membre du Comité Mada
- Danny Desjardins, Association des Sourds de Lanaudière (ASL)
- Rachel Georgie, Association des personnes handicapées de la Matawinie (APHM)
- Bernard Guertin, Membre du Comité Mada
- Sarah Lafrenière, Association des Sourds de Lanaudière (ASL)
- Louis Vincent Larose, Parent observateur
- Mélissa Marcil, Répits de Gaby
- Yvon Mantha, Association des Sourds de Lanaudière (ASL)
- Nolan Mercier, Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)
- Jocelyne McGinty, Ecol
- Angélique Poulin, Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
- Gilbert-André Simoneau, Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)
- Annie Taraborelli, Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)

Mécanisme de suivi

La Municipalité de Rawdon s'engage à assurer un suivi régulier et transparent de la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Deux rencontres par an sont prévues à cet effet et permettront de :

- Faire le point sur l'avancement des mesures prévues.
- Identifier les obstacles persistants ou nouveaux.
- Mettre à jour les échéanciers.
- Proposer des ajustements ou des priorisations selon les ressources disponibles.
- Faire le bilan des actions à la fin de chaque année (2026 à 2028).

Actions de sensibilisation, d'information et de formation

Afin de renforcer une culture municipale inclusive et durable, la municipalité prévoit :

- Des sessions de formation en lien avec l'accessibilité universelle et l'inclusion pour les employés municipaux (cf. axe 1.2.2 ; 5.2.1; 6.2.1 du plan d'action).
- Une marche exploratoire pour sensibiliser les élus et les responsables municipaux.
- La diffusion d'outils d'information et de sensibilisation pour rappeler les bonnes pratiques en matière d'accessibilité.

Dispositions déjà mises en place

L'inclusion au cœur des priorités municipales

La Municipalité de Rawdon s'engage à bâtir un milieu de vie accessible, inclusif et adapté pour tous ses citoyens. Cet engagement s'inscrit dans la continuité de sa Politique Municipalité amie des aînés et de sa Politique familiale, qui visent à répondre aux besoins évolutifs des citoyens de Rawdon. La planification stratégique 2016-2030 témoigne de l'engagement de la Municipalité à répondre aux besoins de la communauté, en intégrant les principes de développement durable au sein de sa gouvernance et ses pratiques de gestion. Cette démarche a pour objectif principal d'adopter une vision long terme afin d'assurer un développement durable de la Municipalité.

Voici quelques exemples de réalisations des dernières années :

- Plusieurs équipements adaptés sont mis à la disposition en collaboration avec plusieurs partenaires : Planche à pagaie adaptée ; Fauteuil MobyChair ; Wheelblades ; Skivel.
- La bibliothèque s'est équipée d'un lecteur de livre audio et de livres large vision. Elle offre également un service de prêt à la personne à la maison pour les 65 ans et + ainsi qu'un service de prêt en résidence pour aînés.
- Des feux à signaux sonores ont été mis en place à l'intersection de la 11^e et de Queen afin de la sécuriser.
- La Municipalité s'est engagée en 2025 dans la démarche « Destination pour tous » en collaboration avec Tourisme Lanaudière, Kéroul et d'autres acteurs locaux tels que l'association de personnes handicapées de la Matawinie (APHM) et la chambre de commerce, afin d'améliorer l'offre touristique en développant l'accessibilité des territoires pour les personnes en situation de handicap.

Obstacles et mesures planifiées pour les années 2026-2028

Axe 1 – Communications

Axe 2 – Infrastructures, urbanisme et parcs

Axe 3 – Transport, mobilité durable et stationnement

Axe 4 – Accessibilité aux services offerts / loisirs, culture

Axe 5 – Accueil, sensibilisation et formation

Axe 6 – Situation d'urgence et de sécurité

Axe 7 – Logement

Axe 1: Communications

Constat 1.1

Rendre plus accessible le site web de la Municipalité aux personnes handicapées.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Offrir un site web conforme aux normes WCAG.	1.1.1 Réaliser un diagnostic d'accessibilité du site web.	Rapport de diagnostic.	Communication	2026
Faciliter l'accès à l'information sur les services et installations accessibles.	1.1.2 Ajouter une page web regroupant toutes les informations liées aux services accessibles de la municipalité.	Page web développée.	Communication	2026

Axe 1: Communications

Constat 1.2

Certains groupes de personnes ont de la difficulté à comprendre les informations municipales.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Améliorer certains outils de communication afin de les rendre accessibles à un plus grand nombre.	1.2.1 Identifier par les partenaires communautaires trois documents clefs à améliorer (physiques ou numériques).	Documents identifiés.	Partenaires communautaires	2026
	1.2.2 Offrir une formation aux employés de la Municipalité en écriture simplifiée et en accessibilité numérique.	Nombre de personnes formées.	Communication / Organisations formatrices	2026
	1.2.3 Analyser par les services municipaux la faisabilité de rendre plus accessibles les documents identifiés par les partenaires communautaires.	Analyse effectuée.	Services municipaux concernés	2027
	1.2.4 Procéder aux modifications des documents identifiés (1.2.1) : réécrire les documents ciblés avec un langage simplifié, des phrases courtes, des pictogrammes et une taille de caractère adaptée.	Nombre de documents identifiés / révisés.	Communication	2028
	1.2.5 Diffuser via les outils de communication de la municipalité l'information du ReQIS destiné au personnel électoral.	Outils diffusés.	Communication	2026

Axe 1: Communications

Constat 1.3

Des citoyens aimeraient recevoir certaines informations en langue des signes québécoise (LSQ).

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Faciliter l'accès aux communications pour les personnes sourdes et malentendantes.	1.3.1 Évaluer les besoins et identifier 2 communications ou événements à traduire en priorité (ex : assemblée du conseil...).	Communications identifiées / traduites.	ASL	2026
	1.3.2 Analyser la faisabilité de traduire les communications identifiées par les partenaires communautaires.	Évaluation réalisée.	Communication	2026
	1.3.3 Prévoir un budget selon les besoins entendus entre l'ASL et la Municipalité.	Budget établi.	Communication	2027

Axe 1: Communications

Constat 1.4

Les personnes en situation de handicap aimeraient être encore plus représentées sur les communications visuelles.

Objectif	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
Représenter la diversité des citoyens dans les outils de communication municipaux.	1.4.1 Intégrer dans au moins 2 publications municipales des personnes avec des profils variés (âge, origine, situation de handicap, etc.).	Nombre de visuels adaptés.	Communication	2026

Axe 2 : Infrastructure, urbanisme et parcs

Constat 2.1

Les bâtiments et infrastructures municipaux sont partiellement accessibles.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Diagnostiquer, planifier et commencer la mise en œuvre de l'accessibilité des bâtiments municipaux.	2.1.1 Établir la liste des bâtiments et infrastructures à diagnostiquer. Inclure le quai de la plage municipale.	Liste des sites à diagnostiquer.	Parcs et espaces verts / Loisirs et culture	2026
	2.1.2 Réaliser un diagnostic de l'accessibilité des bâtiments identifiés.	Diagnostic réalisé.	Kéroul	2027
	2.1.3 Présenter au conseil municipal les actions prioritaires de mise en accessibilité incluant les budgets prévus.	Budget établi.	Parcs et espaces verts	2027 - 2028

Axe 2 : Infrastructure, urbanisme et parcs

Constat 2.2

Un parc complètement accessible pour les familles serait en accord avec le projet *Destination pour tous* de Rawdon et le plan directeur des PEV.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Créer un parc modèle accessible avec équipement adapté. Cf. Plan directeur des parcs et espaces verts.	2.2.1 Réaliser le diagnostic d'accessibilité des parcs identifiés dans le Plan directeur des parcs et espaces verts.	Diagnostic réalisé.	Parcs et espaces verts / Partenaires communautaires	2026
	2.2.2 Sous réserve de l'acceptation du conseil municipal, prévoir un budget pour les actions d'amélioration ciblées.	Budget établi.	Parcs et espaces verts	2027
	2.2.3 Aménager le parc avec équipements adaptés et cheminements accessibles.	Aménagement réalisé.	Parcs et espaces verts / Partenaires communautaires	2028
	2.2.4 Associer les organismes de personnes handicapées comme testeurs.	Journée test réalisée.	Parcs et espaces verts / Répits de Gaby, ASL, APHVL, APHM, ARLPHL	2028

Axe 2 : Infrastructure, urbanisme et parcs

Constat 2.3

À certains endroits sur la rue Queen une signalisation piétonne est souhaitée.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Installer une signalisation piétonne aux endroits souhaités sur la rue Queen:	2.3.1 Identifier par les partenaires communautaires les passages piétonniers nécessitant une signalisation visuelle sur la rue Queen.	Passages identifiés.	APHVL / APHM	2026
	2.3.2 Analyser la faisabilité par le service des travaux publics des passages piétonniers identifiés.	Analyse effectuée.	Travaux publics	2026
	2.3.3 Faire une demande au MTQ d'installer la signalisation adéquate aux endroits déterminés par les travaux publics.-	Demande envoyée au MTQ.	Travaux publics	2027
	2.3.4 Réaliser une activité afin de sensibiliser les automobilistes à ralentir près de passages piétonniers sur la rue Queen.	Activité réalisée	Comité MADA	2027- 2028

Axe 2 : Infrastructure, urbanisme et parcs

Constat 2.4

Certaines traverses sont inaudibles pour les personnes non-voyantes ou malvoyantes.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Sécuriser les traverses piétonnes.	2.4.1 Vérifier le bon fonctionnement et aménagement des feux sonores suivants : Sud 4e et Queen (dépanneur et station-service) ; 1re avenue et Queen (dépanneur et maxi, devrait être côté ouest).	Nombre de feux sonores vérifiés et ajustés.	Travaux publics	2026
	2.4.2 Feux sonores inaudibles intersections Queen et 6e. Ajuster le haut-parleur de la Municipalité.	Haut-parleur ajusté.	Parcs et espaces verts	2026

Axe 2 : Infrastructure, urbanisme et parcs

Constat 2.5

Certaines rencontres municipales ne sont pas accessibles à tous les publics.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Permettre l'accessibilité à tous aux réunions municipales.	2.5.1 Ajouter et mettre en évidence une mention lors des prises de rendez-vous : 'faire état de tout besoin particulier'.	Mention ajoutée.	Communication / Urbanisme	2026

Constat 2.6

La plateforme élévatrice du Centre Metcalfe est difficilement accessible l'hiver.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Améliorer l'accessibilité hivernale du Centre Metcalfe.	2.6.1 Diagnostiquer les problèmes d'accessibilité hivernale du Centre Metcalfe, notamment le déneigement.	Diagnostic réalisé.	Parcs et espaces verts / APHM	2026
	2.6.2 Prévoir un budget pour les actions d'amélioration.	Budget établi.	Parcs et espaces verts	2027
	2.6.3 Mettre en œuvre les solutions et assurer un suivi.	Améliorations mises en place.		2027-2028

Axe 2 : Infrastructure, urbanisme et parcs

Constat 2.7

Absence de critères d'accessibilité dans les documents d'aménagement et de développement du territoire (SAD/ géré par la MRC).

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Intégrer l'accessibilité universelle dans les documents d'aménagement et de développement du territoire de la MRC.	2.7.1 Faire une demande à la MRC d'intégrer l'accessibilité universelle dans ses documents d'aménagement visant à favoriser la conception de milieux de vie de qualité qui répondent aux besoins de la population.	Demande déposée.	Conseil municipal / Développement durable	2026

Constat 2.8

Les résidents et les commerçants pourraient être sensibilisés dès le début de leur projet de construction à intégrer l'accessibilité universelle.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Sensibiliser à l'importance d'intégrer l'accessibilité dans tout projet de construction et rénovation.	2.8.1 Ajouter une mention dans les formulaires de demande de permis de construire ou de rénovation invitant à considérer l'accessibilité universelle dès la conception.	Mention ajoutée.	Urbanisme	2027-2028

Axe 3 : Transport, mobilité durable et stationnement

Constat 3.1

Il est souhaité d'augmenter le nombre de places de stationnements réservées aux personnes en situation de handicap.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Offrir plus de stationnements réservés aux personnes en situation de handicap.	3.1.1 Identifier les commerces de proximité de la rue Queen disposant d'installations accessibles pour les personnes en situation de handicap.	Identification des emplacements réalisée.	APHM / Travaux publics	2026
	3.1.2 Évaluer la faisabilité d'ajouter un stationnement réservé à proximité des commerces accessibles de la rue Queen.			
	3.1.3 Identifier les emplacements propices pour l'aménagement de stationnements réservés dans le stationnement au bas de la plage.			
	3.1.4 Ajouter les stationnements réservés aux emplacements identifiés lorsque cela est jugé possible et conforme aux normes.	Stationnements aménagés.	Travaux publics	2027

Axe 3 : Transport, mobilité durable et stationnement

Constat 3.2 : L'offre de transport adapté n'est pas en cohérence avec les besoins des usagers.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Améliorer l'offre de transport adapté en cohérence avec les besoins des usagers.	3.2.1 Collaborer avec la MRC et le RUTAL afin d'assurer une représentation municipale active dans les comités MRC.	Participation aux comités. Bilan des enjeux liés au transport.	Conseiller municipal avec MRC / RUTAL / APHM	2026 et en continu

Constat 3.3 : La conduite de triporteurs peut présenter des risques face à d'autres utilisateurs des voies de circulation.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Améliorer la sécurité des déplacements pour les aînés et les personnes à mobilité réduite.	3.3.1 Organiser une séance de sensibilisation par Ecol au salon des ainés.	Séance de sensibilisation réalisée.	Ecol	2026
	3.3.2 Protéger les pistes multifonctionnelles en mettant en place 200 bollards.	Bollards installés.	Travaux publics	2026

Axe 3 : Transport, mobilité durable et stationnement

Constat 3.4

La présence de personnes sourdes ou malentendantes sur le territoire peut être méconnue des automobilistes et des voisins.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Mettre en place des mesures de signalisation adaptée afin de sensibiliser à la présence de personnes sourdes et malentendantes.	3.4.1 Identifier les personnes sourdes et malentendantes de Rawdon (cf. mesure 4.1.1).	Portrait réalisé.	ASL / Sécurité incendie	2026
	3.4.2 Faire une communication ciblée auprès des personnes sourdes et malentendantes sur la possibilité d'installer une signalisation adaptée dans leur quartier.	Communication transmise.	ASL / Communication	2026
	3.4.3 Installer un panneau de signalisation aux endroits identifiés si les besoins exprimés s'avèrent concluants et réalistes selon les ressources disponibles.	Panneaux installés.	Travaux publics	2027

Axe 4 : Accessibilité aux services offerts / Loisirs et culture

Constat 4.1

Les données locales sur les personnes en situation de handicap ne sont pas encore documentées.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Disposer d'un portrait des personnes en situation de handicap sur le territoire de Rawdon.	4.1.1 Évaluer le nombre de personnes concernées par les différents besoins.	Portrait établi.	Partenaires communautaires ASL, APHVL, APHM, ARLPHL, Répits de Gaby	2026

Axe 4 : Accessibilité aux services offerts / Loisirs et culture

Constat 4.2

Des activités plus inclusives pourraient être proposées dans la programmation de cours municipaux.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
	4.2.1 Effectuer un sondage afin d'identifier éventuellement de nouvelles activités à offrir.	Sondage transmis.	Loisirs et culture / Communication / Partenaires communautaires	2026
Développer des activités plus inclusives et diversifiées (ex. Basket en fauteuil, Yoga sur chaise).	4.2.2 Inclure la nouvelle activité dans la programmation si les besoins exprimés s'avèrent concluants et réalistes selon les ressources disponibles.	Nouvelle activité offerte.	Loisirs et culture	2026
	4.2.3 Aménager des plages horaires réservées à la piscine.	Plage horaire adaptée.	Loisirs et culture	2026

Axe 4 : Accessibilité aux services offerts / Loisirs et culture

Constat 4.3

Certains événements municipaux pourraient gagner à être plus facilement accessibles pour tous les publics.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
	4.3.1 Mieux identifier les stationnements réservés lors des événements : Grand frisson, festival Saint-Patrick, Skatefest, fête de la Saint-Jean, fête du Canada, Marché public.	Nombre de lieux avec stationnements aménagés.	Loisirs et culture	2026-2027
Diagnostiquer les besoins lors de grands événements locaux : accueil, accompagnement et former le personnel à l'accueil de personnes en situation de handicap.	4.3.2 Prévoir une zone réservée près de la scène pour les personnes avec des besoins particuliers.	Nombre de lieux avec espaces aménagés.	Loisirs et culture	2026-2027
	4.3.3 Diagnostiquer l'accessibilité du festival de la Saint-Patrick.	Diagnostic réalisé.	ARLPHL / APHM / Kéroul	2026
	4.3.4 Améliorer l'accessibilité du festival de la Saint-Patrick en fonction des recommandations formulées.	Recommandations appliquées.	Loisirs et culture	2027-2028

Axe 4 : Accessibilité aux services offerts / Loisirs et culture

Constat 4.4

Un espace calme réservé ou de retrait serait apprécié à la nouvelle bibliothèque.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Offrir un espace de retrait pour les personnes ayant des besoins particuliers.	4.4.1 Aménager un espace calme en retrait avec luminosité adaptée dans la nouvelle bibliothèque.	Espace aménagé.	Loisirs et culture	2027-2028

Constat 4.5

Certains équipements et services adaptés demeurent méconnus du grand public.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Améliorer la visibilité et l'usage des équipements adaptés disponibles.	4.5.1 En collaboration avec les organismes partenaires, réfléchir à des moyens simples pour mieux faire connaître ces services.	Communications diffusées.	Communication/ Loisirs et culture / Partenaires communautaires ARLPHL et APHM	2026 et en continu

Axe 4 : Accessibilité aux services offerts / Loisirs et culture

Constat 4.6

L'accès à la lecture adaptée pourrait être élargi selon les besoins exprimés par les usagers.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Favoriser l'accès à la lecture pour les personnes ayant des limitations visuelles.	4.6.1 Encourager les citoyens à partager leurs suggestions afin d'orienter des prochaines acquisitions.	Nombre de demandes recueillies / traitées.	Loisirs et culture / Communication / APHVL	2026 et en continu

Constat 4.7

Certains services spécialisés offerts en bibliothèque sont encore peu connus du public.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Favoriser l'accès à la lecture pour les personnes ayant une déficience perceptuelle.	4.7.1 Promouvoir le Service québécois du livre adapté et du Centre d'accès équitable aux bibliothèques via le site internet de la bibliothèque et dans la bibliothèque. Promouvoir la collection de livres audio, de livres en gros caractères et de livres numériques adaptables.	Communications diffusées.	Loisirs et culture / Communication / APHVL	2026 et en continu

Axe 4 : Accessibilité aux services offerts / Loisirs et culture

Constat 4.8

L'encadrement d'enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour représente un défi récurrent (camp intégrés et adaptés).

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Favoriser l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour.	4.8.1 Réaliser le bilan sur les camps de jour (intégrés et adaptés).	Bilan réalisé.	Loisirs et culture / Ressources humaines / Répits de Gaby / ARLPHL	2026
	4.8.2 Déterminer des actions d'orientations appropriées.	Actions déterminées.		2026-2027

Constat 4.9

Les familles souhaiteraient s'inscrire plus tôt aux camps de jour.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Permettre une planification adéquate des familles.	4.9.1 Revoir les périodes d'inscription plus tôt dans l'année.	Date d'ouverture des inscriptions avancée.	Loisirs et culture	2026

Axe 4 : Accessibilité aux services offerts / Loisirs et culture

Constat 4.10

Il est souhaité que les politiques municipales poursuivent l'intégration de la réalité des personnes handicapées.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Garantir l'intégration des besoins des personnes handicapées dans les politiques municipales.	4.10.1 Garder cet aspect à l'esprit lors des futures révisions des politiques municipales en collaboration avec les comités concernés.	Points à l'ordre du jour lors des révisions	Loisirs et culture	2028

Axe 5 : Accueil, sensibilisation et formation

Constat 5.1 : Certains citoyens peuvent se retrouver en situation d'isolement social.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Réduire l'isolement social et favoriser la participation citoyenne des personnes à besoin particulier.	5.1.1 Partager auprès des organismes partenaires le formulaire papier/web du programme PAIR.	Partage du formulaire auprès des partenaires	Sécurité incendie / Communication / Partenaires communautaires	2026

Constat 5.2 : Une formation du personnel municipal en accueil inclusif permettrait d'améliorer la qualité des services.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Améliorer les compétences du personnel en matière d'accueil inclusif et d'accessibilité.	5.2.1 Offrir une formation sur l'accessibilité, l'accueil et les besoins des différentes clientèles.	Nombre d'employés formés.	Ressources humaines / Organismes formateurs	2026
	5.2.2 Évaluer l'installation d'une tablette d'accessibilité communicationnelle (TAC) à l'accueil pour les personnes sourdes et malentendantes.	Évaluation réalisée.	Communication	2027
	5.2.3 Offrir, sur demande, l'accès à un service d'interprétation pour les rencontres avec les services municipaux, sans frais pour le citoyen.	Budget établi.	Communication	2026

Axe 6 : Situation d'urgence et de sécurité

Constat 6.1 : Les communications d'urgence ne sont pas toujours adaptées à toutes les réalités.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Rendre accessibles les communications d'urgence aux personnes sourdes et malentendantes.	6.1.1 Identifier avec l'ASL 1 communication où une traduction en LSQ ou un format visuel pourrait être utile et prioritaire.	Évaluation réalisée.	Partenaires communautaires ASL / Communication	2026

Constat 6.2 : En situation d'urgence, certaines personnes peuvent avoir besoin de soutien ou d'adaptations particulières.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Perfectionner la formation du personnel d'urgence à la prise en charge des personnes handicapées en cas de sinistre.	6.2.1 S'assurer que le personnel a bien pris connaissance du guide du ReQIS.	Nombre d'employés sensibilisés.	Sécurité incendie / ASL	2026-2027

Axe 6 : Situation d'urgence et de sécurité

Constat 6.3 : Certains nouveaux bâtiments pourraient bénéficier d'un meilleur signalement visuel en cas d'urgence.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux lors des situations d'urgence.	6.3.1 Évaluer la possibilité de mettre un avertisseur lumineux dans la nouvelle bibliothèque.	Évaluation réalisée.	Sécurité incendie et PEV	2026

Constat 6.4 : Il serait utile de mieux connaître les citoyens qui pourraient avoir besoin d'aide en cas d'incident ou de sinistre.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Permettre un meilleur repérage et suivi des citoyens nécessitant de l'aide en situation d'urgence.	6.4.1 Mettre en place le formulaire d'inscription volontaire sur le site web de la Municipalité.	Mise en place du formulaire.	Sécurité incendie / Communication	2026
	6.4.2 Diffuser les formulaires d'inscription aux organismes communautaires par courriel.	Formulaire diffusé.	Sécurité incendie	2026
	6.4.3 Évaluer l'efficacité de la diffusion du formulaire d'inscription volontaire.	Nombre d'inscriptions en 2028 vs 2026.	Sécurité incendie	2028

Axe 6 : Situation d'urgence et de sécurité

Constat 6.5 : Les personnes en situation de handicap peuvent être davantage exposées aux conséquences des intempéries.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Assurer la préparation des personnes en cas de sinistre.	6.5.1 Encourager les personnes à besoins particuliers à s'outiller d'une trousse d'urgence (72h) en diffusant l'information.	Communication envoyée	Sécurité incendie / Communication / Partenaires communautaires	2026, 2027, 2028

Axe 7 : Logement et emploi

Constat 7.1 : L'information sur les logements adaptés disponibles à Rawdon est incomplète.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Disposer d'une base de données des logements adaptés disponibles.	7.1.1 Approcher la MRC Matawinie afin d'obtenir une liste à jour des logements adaptés à Rawdon.	MRC contactée.	Urbanisme / MRC Matawinie / APHM	2026

Constat 7.2 : Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi.

Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Favoriser l'inclusion professionnelle des personnes handicapées au sein de la municipalité de Rawdon.	7.2.1 Ajouter, dans les offres d'emploi municipales, une mention d'ouverture aux accommodements afin d'encourager les candidatures diverses.	Mention ajoutée.	Ressources humaines / Communication	2026 et en continu
Encourager l'inclusion de personnes en situation de handicap sur le marché du travail local.	7.2.2 Transmettre une communication au comité entreprenariat sur les subventions disponibles favorisant l'intégration de personnes handicapées à l'emploi des entreprises privées.	Communication transmise.	Comité entreprenariat / Communication	2027-2028